

UNE PRATIQUE DE TRANSFERT DANS LES *ESSAIS* DE MONTAIGNE :
LES *VIES PARALLELES* DE PLUTARQUE

Claire COUTURAS

Entre Plutarque, Amyot et lui-même, Montaigne trace dans les *Essais* les contours d'une figure triangulaire idéale qui l'unit au philosophe grec et à son traducteur français¹. Puisque Montaigne ne pratique guère lui-même la traduction – « je n'entens rien au Grec », affirme-t-il² – c'est à travers Jacques Amyot qu'il découvre et lit assidûment Plutarque ; médiation qui le conduit à une réflexion d'ordre métalinguistique sur l'activité de traduction. La relation étroite qui unit Montaigne à Plutarque, à travers la lecture qu'il en fait, a été souvent commentée, le nombre des emprunts relevé, et comparés à leurs modèles³. Ce que nous voudrions ici examiner, c'est la particularité de cette relation, en examinant, d'une part, les commentaires d'ordre métadiscursif de l'auteur des *Essais* sur le travail de l'historien grec, et d'autre part, la mise en pratique de la translation du texte de Plutarque dans les *Essais*, qui se fait, selon nous, sur le mode d'un transfert dont nous voudrions exposer ici les modalités et l'originalité. Au-delà de la fascination évidente qu'il éprouve pour Plutarque, on observera comment Montaigne s'approprie une démarche de pensée particulière pour fonder la sienne propre. Car on ne trouve dans les *Essais* ni de simples emprunts, ni une compilation de la pensée des *Moralia* et des *Vies Parallèles*. La relation à Plutarque trouve son origine dans la « longue conversation⁴ » entretenue par Montaigne avec la traduction proposée par Amyot et c'est ce premier point que nous évoquerons. Plus qu'un simple outil de travail, la traduction d'Amyot est présentée par Montaigne comme la restitution fidèle de « l'imagination vraie de l'auteur »⁵ qui témoigne d'un commerce étroit, familier et constant avec le philosophe grec. L'analyse élogieuse que Montaigne propose de ce travail est révélatrice de certains choix quant à la qualité d'une traduction et cette réflexion appelle une mise en perspective en regard des débats théoriques contemporains. Elle révèle d'autre part des attentes précises dans lesquelles s'enracine la recherche des *Essais* : on observera ainsi de quelle manière le texte de Plutarque nourrit et informe la réflexion de Montaigne, en examinant comment la technique de la comparaison et du parallèle devient un instrument d'investigation et d'évaluation qui présente des points de convergence manifestes avec l'orientation philosophique pyrrhonienne, elle-même au fondement de la démarche heuristique des *Essais*. À partir de quelques exemples, on analysera comment Montaigne intègre la méthode de Plutarque dans l'écriture des *Essais* sous la forme de ce qui s'apparente à une appropriation. Il nous appartiendra

¹ *Essais*, éd. Pierre Villey, PUF, Quadrige, 3 vol., 1965-1988, II.10.416a : « C'est mon homme que Plutarque » ; *ibid.*, II.4.363a : « Je donne avec raison, ce me semble, la palme à Jacques Amyot sur tous nos écrivains français... ». Sont indiqués à chaque fois le livre, le chapitre et la page, cette dernière suivie de la lettre indiquant l'état du texte auquel appartient la citation concernée. Soit a : édition de 1580 ou 1582, b : édition de 1588 et c : addition manuscrite postérieure à 1588. Lorsque le passage cité inclut plusieurs strates du texte, les lettres a, b et c figurent dans le corps de la citation.

² II.4.363. De façon ponctuelle, Montaigne traduit quelques citations grecques qu'il insère dans le corps des *Essais*. Il n'en va pas de même pour le latin puisqu'il traduit, à la demande de son père, la *Theologia Naturalis* de Raymond Sebond, traduction publiée en 1569.

³ Nous renvoyons à R. Aulotte, Amyot et Plutarque, *La tradition des Moralia au XVI^e siècle*, Droz, T.H.R. LXIV, 1965 ; I. Konstantinovic, Montaigne et Plutarque, Droz, 1989 ; G. Mathieu-Castellani, *Montaigne. L'écriture de l'essai*, P.U.F., 1988 ; Yvonne Bellenger, « Montaigne lecteur d'Amyot », dans *Fortunes de Jacques Amyot. Actes du colloque international de Melun (18-20 avril 1985)*, Paris, Nizet, 1986, pp. 298-311.

⁴ II.4.363a.

⁵ II.4.364.

de tenter de définir l'originalité de cette pratique en regard de l'activité de l'*imitatio* au XVI^e siècle telle que les textes théoriques contemporains en délimitent les contours.

Ainsi, Montaigne découvre et lit les *Vies*⁶ et les *Moralia* publiées sous le titre *Les Œuvres morales et meslées*⁷ dans la traduction proposée par Jacques Amyot. Les noms du philosophe grec et de son traducteur français sont associés dans une même admiration, à tel point qu'Amyot devient une sorte de double de celui qu'il traduit, recevant le titre de « Plutarque François⁸ » : lorsque Montaigne met en avant la figure tutélaire du traducteur, c'est pour la proposer à la fois comme intermédiaire entre lui et Plutarque et comme garant de sa propre lecture du philosophe grec.

Je donne avec raison, ce me semble, la palme à Jacques Amyot sur tous nos escrivains François, non seulement pour la naïveté et pureté du langage, en quoy il surpasse tous autres, ny pour la constance d'un si long travail, ny pour la profondeur de son sçavoir, ayant peu developper si heureusement un auther si espineux et ferré (car on m'en dira ce qu'on voudra : je n'entens rien au grec, mais je voy un sens si beau, si bien joint et entretenu par tout en sa traduction que, ou il a certainement entendu l'imagination vraye de l'autheur, ou, ayant par longue conversation planté vivement dans son ame une generale Idée de celle de Plutarque, il ne luy a au moins rien presté qui le demente ou qui le dedie) ; mais sur tout je luy sçay bon gré d'avoir sçu trier et choisir un livre si digne et si à propos, pour en faire présent à son pays.⁹

Se trouve ainsi établi un relais entre Amyot qui attribuait à Plutarque, dans sa préface aux *Vies*, « la palme d'excellence au jugement des plus clairvoyants », et l'auteur des *Essais*. Parmi les louanges que celui-ci adresse à Amyot, on remarque le champ lexical de la cohésion aux sens propre et figuré du terme, dans l'usage des deux participes *joint* et *entretenu* qui désignent ce qui est « en rapport avec » et ce qui se « tient », ce qui « tient ensemble », conférant ainsi à la pensée sa cohérence. Une des qualités de la traduction d'Amyot selon Montaigne est de ne pas présenter de solution de continuité quant au « sens » de la pensée de Plutarque. La même idée se retrouve dans le *Journal de Voyage*. À Rome, avant d'admettre en dernier ressort le bien fondé de critiques d'hellénistes qui reprochent à Amyot l'impropriété de certains termes français utilisés, Montaigne soutient que « où le traducteur a failli le vrai sens de Plutarque, il y en a substitué un autre vraisemblable et s'entretenant bien aux choses suivantes et précédentes¹⁰ ». La notion de « vraisemblable » vient pallier de façon satisfaisante le défaut de « vérité » aux yeux de Montaigne. Amyot assure par sa traduction la continuité du tissu textuel, « s'entretenant bien aux choses suivantes et précédentes », au prix d'éventuelles entorses dans l'exactitude du vocabulaire employé. Montaigne ne s'arrête pas particulièrement à la langue ou à l'*elocutio* choisie par Amyot (rapidement évoquée par l'expression redondante : « pour la naïveté et pureté du langage ») ; sans parler en spécialiste, il rejoint cependant ces théoriciens de la traduction à la Renaissance qui recommandent de ne pas s'en tenir à une transposition mot à mot du texte d'origine mais de s'intéresser avant tout aux « sentences », c'est-à-dire à la pensée et au jugement de l'auteur et à ce qui constitue son « intention », comme le signale Étienne Dolet dans *La Manière de bien traduire d'une langue en autre*, critiquant la servitude de celui qui s'efforce de « rendre ligne pour ligne, ou vers pour vers¹¹ ». Se retrouve ici l'opposition traditionnelle entre *verbum* et *sententia* telle qu'elle a

⁶ Le recueil des *Moralia* traduit par Amyot est publié pour la première fois en 1572.

⁷ Le texte grec des *Vies* est publié pour la première fois en France en 1519. Plusieurs traductions, toutes partielles, en sont proposées avant que François I^{er} ne s'adresse à Jacques Amyot pour lui en commander la traduction intégrale. La première édition de cette traduction complète des *Vies Parallèles*, auxquelles Amyot donne comme titre français : *Les Vies des hommes illustres, Grecs et romains, comparees l'une avec l'autre par Plutarque de Chéronée*, est publiée en 1559 et l'épître dédicatoire est adressée à Henri II. Ce travail reçoit un accueil triomphal.

⁸ I.49.299a.

⁹ II.4.363-364. Nous ajoutons les italiques qui seront désormais de notre fait.

¹⁰ *Journal de Voyage en Italie*, éd. P. Michel, Paris, Le Livre de Poche, 1974, p. 278.

¹¹ « Le tiers point est, qu'en traduisant il ne se fault pas asservir jusques à là, que lon rende mot pour mot. Et si aucun le fait, cela luy procede de pauvreté, et deffault d'esprit. Car s'il a les qualités dessusdictes (lesquelles il est

été développée par Cicéron et Quintilien¹².

Dans son appréciation de la traduction, Montaigne donne de même la primauté au sens restitué, c'est-à-dire au contenu de la pensée. Plus qu'une simple copie en français, la traduction d'Amyot parvient à transmettre la pensée du philosophe grec. Montaigne donne à ce travail le nom de « longue conversation », annoncé par le participe « entretenu », qui conserve une part du sémantisme de la forme infinitive, le verbe « entretenir » désignant aussi le fait de « s'entretenir avec quelqu'un ». Dans la relation qu'il entretient avec le texte source, Amyot représente l'idéal du traducteur selon Montaigne. On sait comment l'auteur des *Essais* reprend et développe longuement dans le chapitre « De l'institution des enfans » le motif topique de l'innutrition et de la digestion, emprunté à Quintilien¹³. Est décrit ici le processus d'incorporation qui a lieu lorsque le texte source a été lu et relu au point d'avoir été assimilé et réduit¹⁴, matériau étranger entièrement passé du côté du lecteur comme l'indique la métaphore de la cuisson des aliments :

(a) Qu'il ne luy demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance, et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le tesmoignage de sa memoire mais de sa vie. Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le luy face mettre en cent visages et accommoder à autant de divers sujets, pour voir s'il l'aura encore bien pris et bien fait sien, (c) prenant l'instruction de son progrez des paedagogismes de Platon. (a) C'est tesmoignage de crudité et indigestion que de regorger la viande comme on l'a avallée. L'estomac n'a pas fait son operation, s'il n'a fait changer la façon et la forme à ce qu'on luy avoit donné à cuire.¹⁵

Les conseils pédagogiques que Montaigne donne au précepteur de son élève se retrouvent dans ses commentaires sur la traduction d'Amyot. Il convient de donner la préséance aux *res* sur les *verba*¹⁶, s'occuper « du sens et de la substance » plus que des « mots ». Ce déplacement d'intérêt est garant d'une parfaite ingestion du corps étranger qui autorisera l'élève, devenu à son tour apte à produire de la pensée, à « mettre en cent visages et accommoder à autant de divers sujets » ce qu'il aura assimilé. Il ne s'agit pas de copier la leçon mais d'en faire le point de départ d'un exercice de la pensée :

Nous prenons en garde les opinions et le sçavoir d'autrui, et puis c'est tout. Il les faut faire nostres. [...] Que nous sert-il d'avoir la panse pleine de viande, si elle ne se digere ? si elle ne se transforme en nous ? si elle ne nous augmente et fortifie ?¹⁷

La qualité de la traduction d'Amyot selon Montaigne consiste donc à rendre « un sens si beau, si bien joint et entretenu ». À cette réussite sont attribuées deux explications consécutives :

besoing d'estre en ung bon traducteur) sans avoir esgard à l'ordre des mots il s'arrestera aux sentences, et fera en sorte, que l'intention de l'auteur sera exprimée, gardant curieusement la propriété de l'une, et l'autre langue » (*La Manière de bien traduire d'une langue en aultre*, Lyon, 1540, Genève, Slatkine Reprints, 1972, p. 13). Le rejet de la traduction mot à mot se rencontre déjà chez Cicéron (par exemple dans *De Oratore*, I, XXXIV, 154-155), chez Horace (*Epistula ad Pisones*, v. 133-134), et Quintilien (*Institutio Oratoria*, X, V, 5).

¹² La primauté accordée à la *sententia* sur le *verbum* est une prise de position dominante parmi les théoriciens renaissants. On la retrouve chez un certain nombre d'auteurs dans les préfaces qui précèdent leurs traductions d'œuvres de Cicéron : ainsi Antoine Macault (*L'Oraison que fist Cicéron à Cesar pour le rappel de Marcus Marcellus, senateur romain*, Paris, 1534), Etienne Le Blanc (*Trois oraisons, traduites de la langue latine en la françoise*, Paris, c.1534), ou Jean Colin (*Les Œuvres de M.-T. Cicero, père d'eloquence latine*, Paris, 1539). Voir Glyn P. Norton, « Translation Theory in Renaissance France : Etienne Dolet and the rhetorical Tradition », *Renaissance and Reformation* X (1974), p. 3.

¹³ Le livre XII de l'*Institution Oratoire* figure dans la bibliothèque de Montaigne (P. Villey, *Les Sources et l'Évolution des Essais de Montaigne*, Paris, Hachette, 1933, vol. 1, p. 203). C'est dans l'édition de 1595 que se rencontrent onze citations latines de l'ouvrage et des allusions à quatre passages en particulier. Sans être aussi familier avec l'œuvre de Quintilien qu'avec celle de Sénèque ou de Plutarque, Montaigne lui emprunte cependant le *topos* théorique de l'innutrition, auquel il donne une inflexion personnelle.

¹⁴ Quintilien, *Institutio Oratoria*, X, I, 19 : « *Repetamus autem et tractemus, et, ut cibos mansos ac prope liquefactos demittimus, quo facilius digerantur, ita lectio non cruda, sed multa iteratione mollita et velut ut confecta memoriae imitationique tradatur* ».

¹⁵ I.26.151

¹⁶ Cette préséance revendiquée par l'auteur des *res* sur les *verba* parcourt l'ensemble des *Essais*.

¹⁷ I.25.137a.

« ou il a certainement entendu l'imagination vraie de l'auteur, ou, ayant par longue conversation planté vivement en son ame une Idée generale de celle de Plutarque, il ne luy a au moins rien presté qui le demente ou qui le dedie ». L'appropriation de l'auteur antique passe par la captation de l'Idée qui l'anime, au sens platonicien du terme. Montaigne rejoint également sur ce point la réflexion théorique contemporaine qui préconise au futur poète de retrouver l'Idée qui habite le modèle de l'antiquité, non pour imiter celui-ci – car « par seule imitation rien ne se fait grand » –, mais parce qu'il est habité par son « patron » et emporté par l'enthousiasme¹⁸. Cette théorie reprend celle de l'inspiration dont elle est indissociable : se remplir de l'Idée des grands auteurs permet de s'en approcher au plus près et seule leur fréquentation assidue par une lecture studieuse et répétée autorise cette proximité recherchée. On voit que c'est précisément ce que Montaigne propose comme explication double, en fait unique, de la réussite d'Amyot. Celui-ci a « entendu l'imagination » de Plutarque parce qu'il l'a assidûment fréquenté.

Ainsi, on comprend sans doute mieux la nature de cette relation triangulaire entre Plutarque, Amyot et Montaigne, que symbolise la « palme d'excellence » décernée par Amyot à Plutarque et dont Montaigne se saisit pour la transmettre à son tour au traducteur français qui a su restituer la pensée de Plutarque, en se situant à la bonne distance du texte source puisque « il ne luy a au moins rien presté qui le demente ou qui le desdie ».

Plutarque se révèle l'un des auteurs de prédilection de Montaigne qui caractérise à plusieurs reprises la relation privilégiée qu'il entretient avec lui tout au long des *Essais*. Il déclare laisser de côté, quand il écrit, la lecture des Anciens « de peur qu'ils n'interrompent [sa] forme » et aussi parce qu'il craint la comparaison qui risque de dévoiler ses « insuffisances » d'écrivain : « à la vérité, les bons auteurs m'abattent par trop et rompent le courage ». Cependant, Plutarque fait exception :

(b) Mais je me puis plus malaisément deffaire de Plutarque. Il est si universel et si plain qu'à toutes occasions, et quelque sujet extravagant que vous ayez pris, il s'ingere à vostre besongne et vous tend une main liberale et inespuisable de richesses et d'embellissemens. Il m'en faict despit d'estre si fort exposé au pillage de ceux qui le hantent : (c) je ne le puis si peu raconter que je n'en tire cuisse ou aile.¹⁹

Pourtant, dans le chapitre « De l'institution des enfans », Montaigne évoque d'abord sa relation avec les livres sur le mode du manque et du vide, ces derniers échouant à fournir la matière solide sur laquelle faire fond. La métaphore de la main tendue, riche de dons et « inespuisable », est contrariée par celle des Danaïdes, autre image célèbre. Celle-ci évoque une tâche vaine frappée de quelque malédiction qui la marque du signe de l'inanité et inverse la corne d'abondance portée par Amalthée, topique de l'imaginaire renaissant²⁰ :

Je n'ay dressé commerce avec aucun livre solide, sinon Plutarque et Seneque, où je puyse comme les Danaïdes, remplissant et versant sans cesse. J'en attache quelque chose à ce papier ; à moy si peu que rien²¹.

Dans son rôle d'écrivain, Montaigne prend la place des Danaïdes et se montre condamné à puiser sans cesse chez Plutarque et Sénèque, comme elles-mêmes puisaient dans le Styx. Et si, à la différence du tonneau mythique, le papier des *Essais* retient « quelque chose » de cette source, Montaigne refuse quant à lui de se sentir transformé par ce discours extérieur à lui : « à moy si peu que rien ». Ce propos vient infirmer celui du chapitre « Sur des vers de Virgile » et substituer

¹⁸ Jacques Peletier, *Art Poétique*, dans *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, édition F. Goyet, Livre de poche, 1990, pp. 237-238.

¹⁹ III.5.875.

²⁰ Terence Cave, *Cornucopia, Figures de l'abondance au XVI^e siècle : Érasme, Rabelais, Ronsard, Montaigne*, Macula, 1997, pp. 277-288.

²¹ I.26.146c.

à une image de plénitude et d'abondance celle de l'épuisement permanent d'un geste marqué par la vacuité. La tension entre les deux images contradictoires signale ainsi le rapport complexe que Montaigne entretient avec le philosophe grec. Or, c'est un fait, le lecteur en fait l'expérience chapitre après chapitre : les *Essais* multiplient les emprunts aux *Moralia* et aux *Vies parallèles*²², déclarés ou non, de l'allusion à la reprise littérale de quelques pages²³. Si les déclarations de Montaigne – geste de rejet autant que d'auto-dénigrement – ne sont pas à prendre de façon littérale, elles révèlent néanmoins que sa relation à Plutarque ne va pas de soi, et que cet intérêt pour un auteur auquel il revient sans cesse et dont, comme il le déclare, il peut « malaisément » se « deffaire », va au-delà de la simple fascination. La méthode du parallèle telle qu'elle est élaborée par Plutarque semble bien avoir été assimilée par Montaigne au point de s'intégrer dans sa démarche et d'informer sa pensée, comme nous allons le voir.

À la fin du chapitre « Défense de Seneque et de Plutarque », Montaigne entreprend de réhabiliter Plutarque accusé par Bodin²⁴ dans sa *Méthode de l'Histoire* sur deux points précis. L'historien français reproche d'abord aux *Vies* d'accorder de l'importance aux « choses incroyables et entièrement fabuleuses²⁵ ». Montaigne répond qu'il faut juger Plutarque selon les critères qui déterminent sa méthode – celle du biographe et non celle de l'historien événementiel – déchiffrée à la lumière des propos d'Amyot dans sa préface aux *Vies*²⁶, et des propos de Plutarque lui-même²⁷. La seconde critique de Bodin concerne la préférence que Plutarque donne aux Grecs sur les Romains²⁸. Montaigne refuse de juger la relative disparité de qualité dans le choix des personnages romains par rapport aux grecs, seule importe la structure même du parallèle car elle informe la démarche qui trouve sa signification dans l'étude morale qu'elle constitue :

C'est justement attaquer ce que Plutarque a de plus excellent et louable : car en ces comparaisons

²² Plutarque est l'un des auteurs le plus cité dans les *Essais*, comme le rappelle Y. Bellenger (« Montaigne lecteur d'Amyot », art. cit., p. 300). P. Villey avait repéré 398 emprunts ou allusions aux œuvres de Plutarque, I. Konstantinovic en compte 459 en ce qui concerne les *Moralia* et 293 allusions aux *Vies*. La *Concordance* de R. E. Leake permet d'autre part de repérer la fréquence des renvois directs au nom de Plutarque dans les formules : « Plutarque dit... », « Plutarque loue... », « Plutarque aime... », « Plutarque a leu... ».

²³ On sait comment Montaigne, à la fin de « L'apologie de Raymond Sebond », reprend de façon quasi intégrale, à quelques variantes près, la traduction d'Amyot du traité *Que signiñoit ce mot E'i ?*.

²⁴ Montaigne apprécie par ailleurs l'historien qu'il distingue de ses contemporains : « Jean Bodin est un bon autheur de nostre temps, et accompagné de plus de jugement que la tourbe des escrivailleurs de son siecle » (II.32.722a).

²⁵ *Ibid.* : « Je sais bien qu'il lui arrive de raconter des choses fabuleuses et vraiment incroyables [...] » (cf. Jean Bodin, *La méthode de l'histoire*, trad. P. Mesnard, *Les Belles Lettres*, Paris-Alger, 1941, p. 49).

²⁶ *Les Vies des hommes illustres Grecs et Romains, comparees l'une avec l'autre par Plutarque de Chaeronee, Translatées de grec en françois par Messire Jacques Amyot [...] reveuës, corrigées et augmentées en ceste dernière édition de plusieurs comparaisons et vies [...]*, Paris, Claude Morel, 1619, « Aux Lecteurs » : « Or est-il, que selon la diversité de la matiere qu'elle traite, ou de l'ordre et maniere d'escrire dont elle use, on luy donne noms differens : mais il y a entre autres deux principales especes : l'une qui expose au long les faicts et advantures des hommes, et s'apelle du nom commun d'Histoire : l'autre qui declare leur nature, leurs dits et leurs moeurs, qui proprement se nomme Vie. Et combien que leurs subjects soient fort conjointcs, si est-ce que l'une regarde plus les choses, l'autre les personnes : l'une est plus publique, l'autre plus domestique : l'une concerne plus ce qui est au dehors de l'homme, l'autre ce qui procede du dedans : l'une les evenemens et l'autre les conseils : entre lesquelz il y a bien souvent grande difference, suivant ce que Siramnes Persien respondit à ceux qui s'esbahissoient dont venoient que ses devis estoient si sages, et les effects si peu heureux » (vol. 1, foliotation manquante).

²⁷ *Vie d'Alexandre-le-Grand, ibid.*, vol. 2, p. 434 : « [...] il faut qu[es les lecteurs] se souviennent, que je n'ay pas appris à escrire des histoires, ains des vies seulement : et les plus hauts et les plus glorieux exploits ne sont pas tousjours ceux qui montrent mieux le vice ou la vertu de l'homme, ains bien souvent une legere chose, une parole ou un jeu, mettent plus clairement en evidence le naturel des personnes, que ne font pas des desfaites où il sera demeuré dix mille hommes morts [...] ».

²⁸ J. Bodin, *La méthode de l'histoire*, éd. citée, p. 50 : « Il faut d'ailleurs remarquer que s'il est digne de foi quand il compare les hommes illustres de la Grèce avec d'autres Grecs, ou les grands Romains entre eux, on ne peut pas en dire autant lorsqu'il compare les Grecs avec les Romains. Cela ressort aisément des parallèles entre Démosthène et Cicéron, Caton et Aristide, Sylla et Lysandre, Marcellus et Pélopidas. Qu'est-ce en effet que la confrontation d'Agésilas et de Pompée, sinon celle d'une mouche et d'un éléphant ? ».

(qui est la pièce plus admirable de ses œuvres et en laquelle à mon avis, il s'est autant plu), la fidélité et sincérité de ses jugemens égale leur profondeur et leur poids. [...] Ce que je puis penser avoir donné occasion [au] jugement [de Bodin], c'est ce grand et éclatant lustre des noms Romains que nous avons en la teste. Il ne nous semble point que Desmosthenes puisse égaler la gloire d'un consul, proconsul et questeur de cette grande republique. Mais qui considerera la verité de la chose et les hommes en eux memes, à quoy Plutarque a plus visé, et à balancer leurs meurs, leurs naturels, leur suffisance que leur fortune, je pense, au rebours de Bodin, que Ciceron et le vieux Caton en doivent de reste à leurs compaignons²⁹.

Dans ses deux contre-attaques et particulièrement dans la seconde, Montaigne souligne le défaut d'un parti-pris qui juge *a posteriori* et de façon globale. Bodin interprète et critique Plutarque à la lumière d'un point de vue historique spécifique, surplombant les faits, tandis que Plutarque a choisi de déchiffrer les hommes plutôt que les événements, ou les événements à partir des hommes et de leurs mœurs, au détriment de leur « fortune » ou du hasard de leur destin. Il a pris le parti de faire la distinction entre la renommée et la vertu, car, précise Montaigne, « [...] les actions les plus belles et vertueuses, non plus en la guerre qu'ailleurs, ne sont pas tousjours les plus fameuses³⁰ ». Est ainsi isolé ce qui semble être le critère dominant d'une lecture à la fois équitable et clairvoyante de Plutarque : « C'est un philosophe qui nous apprend la vertu »³¹. Les *Vies* ont été écrites et doivent être lues en regard des traités moraux avec lesquels ils partagent une même aptitude à discerner ce qui fait « les hommes en eux memes ». Ce que Montaigne retient des *Vies*, c'est qu'il ne s'agit pas tant pour le philosophe grec de rapprocher pour confondre que de rapprocher pour mettre en relief les différences et comprendre ainsi ce qui distingue les individus :

Quand Plutarque les compare, il ne les egale pas pourtant. Qui plus disertement et consciencieusement pourroit remarquer leurs differences ? [...]... ce n'est rien desrober aux Romains : pour les avoir simplement presentez aux Grecs, il ne leur peut avoir fait injure, quelque disparité qui y puisse estre ; et Plutarque ne les contrepoise pas entiers ; il n'y a en gros aucune preference : il apparie les pieces et les circonstances l'une après l'autre, et les juge séparément.³²

Montaigne a été en premier lieu sensible à la qualité de jugement de Plutarque qui opère dans le détail, sans *a priori* : il « juge séparément », c'est-à-dire qu'il envisage chaque moment ou chaque aspect de la vie de ses héros par comparaison avec des aspects équivalents d'autres héros individuels, sans les installer dans une chaîne de causalités où tout serait déjà jugé avant même d'avoir été énoncé parce que l'on lit ou relit l'histoire à la lumière de connaissances ultérieures : « Mais c'est folie de vouloir juger d'un traict les choses à tant de visages »³³. La première qualité de Plutarque consiste à manifester le meilleur des jugements : c'est, aux yeux de Montaigne « le plus judicieux auteur du monde³⁴ ».

Ce que permet la technique du parallèle ainsi pratiquée, c'est en particulier de s'affranchir du mode de pensée analogique encore dominant à la Renaissance et contre lequel Montaigne se dresse dans les *Essais*³⁵. L'expérience de la dissimilitude à l'œuvre dans la nature en appelle à

²⁹ II.32.726a.

³⁰ II.32.726a.

³¹ *Ibid.*

³² II.32.727a.

³³ *Ibid.*

³⁴ II.32.723a.

³⁵ Nous renvoyons sur ce point à notre thèse, *La Question de l'Homme dans les Essais de Montaigne : de la Morale à la Connaissance*, sous la direction de Géralde Nakam, Paris III-Sorbonne Nouvelle, 2001, II, 1. La pensée de la Renaissance s'appuie encore très largement, on le sait, sur le principe de l'analogie légué par l'Antiquité. L'originalité de l'anthropologie des *Essais* consiste, selon nous, à invalider en partie ce mode d'approche de l'homme pour lui en substituer d'autres. Par la critique de l'humorisme ou celle de la physiognomonie entre autres, Montaigne soumet l'analogie à une critique radicale en dénonçant ses prétentions à ordonner le monde par simplification de la diversité du réel et par réduction de la distance qui sépare l'ordre de l'humain de celui du divin.

l'élaboration d'un mode de pensée nouveau. À l'opposé de la tendance « encyclopédique » qui vise à rassembler le savoir disponible de manière circulaire à l'image du monde, création divine, et où la diversité à l'œuvre dans la nature est pensée comme susceptible d'être collectée et organisée dans un ordre signifiant, la tendance « anti-encyclopédique », à laquelle Montaigne appartient, vise au contraire à collecter cette diversité sans chercher à l'organiser et prend en compte désordre et fragmentation sans les réduire³⁶. Les *Essais* participent à ce mouvement général de questionnement propre à la fin du XVI^e siècle, où les notions de diversité et de mélange témoignent de la richesse de la création et rappellent en même temps qu'il n'est désormais plus possible de penser le monde comme une unité où toute chose entre en correspondance avec une autre. C'est dans cette « zone d'incertitude épistémologique³⁷ » que s'élabore dans les *Essais* le travail sur le parallèle. Ce que Montaigne découvre dans les *Vies* de Plutarque, c'est cet outil de comparaison propre à s'adapter à une recherche toujours en mouvement, cette technique d'écriture et ce mode de pensée d'évaluation éthique fondé sur la distinction : il s'agit de confronter, de comparer, de « conférer » les individus les uns aux autres, les données de l'expérience les unes aux autres. Derrière le rapprochement et la mise en rapport se profile la recherche de ce qui fait autre, de ce qui distingue, de ce qui rend les individus singuliers et irréductibles. La comparaison telle que Montaigne la conçoit à travers la technique du parallèle se trouve ainsi refondée et autorise une mise en perspective de l'homme par ajustements successifs.

Les *Essais* mettent ainsi en œuvre cette méthode de pensée. C'est dans le texte de 1580 que l'on rencontre le plus souvent les exemples de parallèle³⁸. Ce qui, dans cette première édition, peut être considéré comme une technique empruntée, « à la manière de », va être progressivement transféré et littéralement incorporé à l'écriture des *Essais*. Les exemples en sont multiples. On retiendra quatre variations sur le thème du parallèle : parallèle « simple » dans le premier cas (à deux termes initiaux), parallèle « double » dans le second (deux couples symétriques mis en regard), parallèle « triangulaire » dans le troisième cas (avec introduction d'un terme supplémentaire qui rend possible un point de vue extérieur), enfin parallèle « polyphonique » où six personnages sont rapprochés deux à deux sous le patronage explicite de Plutarque. À partir de ces variations, il s'agira de montrer comment la technique du parallèle initie un propos réflexif sur l'écriture de l'essai.

Dans le premier exemple, emprunté au chapitre « De Democritus et Heraclitus », Montaigne reprend le motif topique de l'attitude contrastée des deux philosophes grecs vis-à-vis de la condition humaine :

(a) Democritus et Heraclitus ont esté deux philosophes, desquels le premier, trouvant vaine et ridicule l'humaine condition, ne sortoit en public qu'avec un visage moqueur et riant ; Heraclitus, ayant pitié et compassion de cette mesme condition nostre, en portoit le visage continuellement atristé, et les yeux chargez de larmes, / (b) *alter / Ridebat, quoties a limine moverat unum / Protuleratque pedem ; flebat contrarius alter.* / (a) J'ayme mieux la premiere humeur, non par ce qu'il est plus plaisant de rire que de pleurer, mais parce qu'elle est plus desdaigneuse, et qu'elle nous condamne plus que

³⁶ Nous renvoyons ici à Jean Céard, *La Nature et les Prodiges*, Droz, 1996, p. 387 ; N. Kenny, *The Palace of Secrets, Béroalde de Verville and Renaissance Conceptions of Knowledge*, Oxford, Clarendon Press, 1991, chap. 4.

³⁷ Selon l'expression de Terence Cave, « *Outre l'erreur de notre discours* », l'analyse des passions chez Montaigne, dans *La Poétique des Passions, Mélanges offerts à Françoise Charpentier*, Champion, 2001, p. 397.

³⁸ « Laissons à part cette longue *comparaison* de la vie solitaire à l'active... » (I.39.237a) ; « Mais quant'à cett'arme là, j'en parleray plus amplement où je feray *comparaison* des armes anciennes aux nostres... » (I.48.290a) ; « [...] il m'a toujours semblé qu'en la poésie Vergile, Lucrece, Catulle et Horace tiennent de bien loing le premier rang : et signamant Vergile en ses Georgiques, que j'estime le plus accomply ouvrage de la Poésie : à la *comparaison* duquel on peut reconnoistre aysément qu'il y a des endroits de l'Aeneide ausquels l'authheur eut donné encore quelque tour de pigne, s'il en eut eu loisir » (II.10.410a).

l'autre : et il me semble que nous ne pouvons jamais estre assez mesprizez selon nostre merite. ³⁹

Montaigne choisit Démocrite qui, par son attitude moqueuse, met en relief et par-là même dénonce l'inanité de l'homme, en refusant d'engager sa compassion et son intérêt : « La plainte et la commiseration sont meslées à quelque estimation de la chose qu'on plaint ; les choses dequoy on se moque, on les estime sans pris ». Le parallèle entre Démocrite et Héraclite est redoublé par celui d'Héraclite et de Timon. Incarnation de figures opposées dans leur attitude respective – compassion contre misanthropie –, les deux personnages se rejoignent cependant dans leur engagement vis-à-vis de l'humanité. Le commentaire de Montaigne s'appuie sur ce topos de la littérature gnomique que constitue l'opposition entre Héraclite et Démocrite. En surimpression de ce double parallèle, on observe l'effet de mise en perspective de la méthode telle que Montaigne la commente dans sa « Défense de Seneque et de Plutarque ». En effet, les expressions utilisées pour décrire la démarche comparatiste de Plutarque (« Il apparie les pieces et les circonstances, l'une apres l'autre, et les juge separement⁴⁰ ») et celles que Montaigne emploie pour commenter son propre travail se répondent en écho :

Car je ne voy le tout de rien : Ne font pas, ceux qui promettent de nous le faire veoir. De cent membres et visages qu'a chaque chose, j'en prens un tantost à lecher seulement, tantost à effleurer ; et par fois à pincer jusqu'à l'os. J'y donne une poincte, non pas le plus largement, mais le plus profondement que je sçay. Et aime plus souvent à les saisir par quelque lustre inusité. Je me hazarderoy de traiter à fons quelque matiere si je me connoissoy moins. *Semant icy un mot, icy un autre, eschantillons despris de leur piece, escartez, sans dessein et sans promesse, je ne suis pas tenu d'en faire bon, ny de m'y tenir moy mesme, sans varier quand il me plaist ; et me rendre au doubte et incertitude, et à ma maïstresse forme qui est l'ignorance.* ⁴¹

Mise en regard des considérations liminaires du chapitre – réflexions sur les capacités du jugement humain en général, puis celles du jugement de Montaigne en particulier – cette addition manuscrite oriente le propos vers la démarche d'investigation sceptique : de même que Plutarque élabore ses propres commentaires à partir d'éléments sélectionnés dans la vie des héros qu'il compare, Montaigne choisit et isole au fil de ses réflexions la matière qu'il va traiter, à l'intérieur d'un ensemble plus vaste, sans souci d'exhaustivité, comme des « eschantillons despris de leur piece ». Il adopte cette technique de pensée et d'écriture, la mieux à même de proposer une formulation non dogmatique, toujours en quête, et la plus propre à circonscrire le mouvement des *Essais* vers la connaissance. Se dégage ainsi une coïncidence entre la technique du parallèle et le choix assumé de la suspension du jugement.

Dans les chapitres 39 et 40 du livre I, « De la solitude » et « Consideration sur Cicéron », il s'agit d'un parallèle double puisque Montaigne apparie deux couples d'écrivains philosophes : Pline le Jeune face à Cicéron et Épicure face à Sénèque. Le propos principal du chapitre 39, rappelons-le, oppose deux modes d'existence, « la vie solitaire à l'active »⁴² ; le second choix coïncide avec la recherche de la gloire au détriment de la paix intérieure et du désengagement personnel de la vanité du monde, condition préalable à la quête de soi. S'opposent deux attitudes d'hommes de lettres, que Montaigne construit en regard. Le couple formé par Cicéron et Pline le Jeune préconise la solitude et la retraite pour s'adonner à l'écriture et en tirer réputation, façon détournée et indirecte aux yeux de Montaigne de rechercher la gloire :

Il semble que ce soit raison, puis qu'on parle de se retirer du monde, qu'on regarde hors de luy : ceux-cy ne le font qu'à demy. Ils dressent bien leur partie, pour quand ils n'y seront plus : mais le fruit de leur dessein, ils pretendent le tirer encore lors du monde, absens, par une ridicule

³⁹ I.50.303.

⁴⁰ II.32.727a.

⁴¹ I.50.302c.

⁴² I.39.237a.

contradiction.⁴³

Épicure et Sénèque proposent, quant à eux, une attitude différente en conseillant à leurs amis la retraite et le renoncement à la renommée. Dans une longue paraphrase empruntée aux *Lettres à Lucilius*, Montaigne opère un montage textuel dans lequel il entrelace les propos de plusieurs lettres de Sénèque qui, elles-mêmes, citent Épicure et sa *Lettre à Idoménée*, dans un effet particulièrement saisissant de mise en abyme. Ici encore la mise en regard des deux philosophes antiques ressortit à une topique traditionnelle : faire retraite pour se libérer de la servitude de la gloire et ainsi se rendre à soi-même. Mais de façon oblique, la technique de la comparaison permet à Montaigne d'introduire une dimension paradoxale dans son propos puisqu'elle est, là encore, l'occasion d'un retour sur soi et d'une réflexion sur sa propre pratique de l'écriture. Le chapitre 40 qui fait corps avec le précédent dans l'ordre de la lecture et de la logique interne – la jointure en est indiquée par Montaigne lui-même au début du chapitre 40 : « Encor'un traict à la comparaison de ces couples⁴⁴ » – prolonge la distinction entre les deux manières d'envisager la retraite loin du monde. Cependant, alors que Montaigne prend clairement parti pour l'attitude du couple formé par Sénèque et Épicure – une retraite se doit d'être une retraite véritable, et non le masque d'ambitions littéraires encore vivaces – il y a quelque ambiguïté ou quelque ironie de sa part à se montrer lui-même précisément engagé dans ce qu'il critiquait chez Cicéron et Pline le Jeune. Les *Essais* sont d'abord destinés à être lus par un public restreint et privé – que désigne l'avis au lecteur – puis à être publiés : au moment où Montaigne écrit ces lignes, qui sont des additions, les deux premiers livres ont déjà rencontré leur public. Dans le va-et-vient entre les strates (a), (b) et (c) du texte, les reproches adressés aux deux auteurs latins viennent s'appliquer à Montaigne lui-même, effet de lecture qui n'a pu lui échapper. Le transfert aboutit ici à un mouvement de comparaison qui confine au mimétisme, dans un évident travail de mise en perspective de l'écriture des *Essais* par rapport à ses « modèles » antiques.

Le troisième exemple est empruntée au chapitre « De la praesumption », où Montaigne réfléchit sur les raisons de ses préférences stylistiques. Quatre noms d'auteurs antiques sont couplés deux à deux par la syntaxe ;

(a) Quand j'entreprendroy de suyvre cet autre stile aequable, uny et ordonné, je n'y sçauois advenir ; et encore que les coupures et cadences de *Saluste* reviennent plus à mon humeur, si est-ce que je treuve *Cesar* et plus grand et moins aisé à représenter ; et si mon inclination me porte plus à l'imitation du parler de *Seneque*, je ne laisse pas d'estimer davantage celui de *Plutarque*.⁴⁵

L'élément pivot est le *je* de Montaigne qui, instance jugeante et troisième terme, vient départager les auteurs mis en regard en les rapportant à soi, dans un travail d'écriture réflexive. Le passage produit en outre un effet d'écho à l'intérieur des *Essais*. En effet, le rapprochement entre Sénèque et Plutarque qui a été l'objet du chapitre 32 du livre I a été complété dans le chapitre 10 du livre II, dans l'édition de 1580, puis prolongé dans le chapitre 12 du livre III, dans l'édition de 1588. Alors que les deux auteurs grec et latin étaient juxtaposés dans le livre I, où Montaigne entreprenait de les défendre l'un après l'autre contre des attaques contemporaines⁴⁶, ils sont directement confrontés dans le livre III et comparés l'un à l'autre sur leur « façon », Montaigne préférant celle de Plutarque à celle de Sénèque, non sans avoir rendu justice à ce dernier de façon équitable. Dans un effet de dialogue entre l'édition de 1580 et celle de 1588, Montaigne enrichit son appréciation comparée des deux auteurs privilégiés en les observant cette fois dans ce qui fait leur spécificité l'un par rapport à l'autre. Sur l'espace des deux livres extrêmes et dans l'intervalle des deux éditions, il reprend ainsi le schéma de composition qui préside à l'élaboration des *Vies*

⁴³ I.39.245c.

⁴⁴ I.40.249a.

⁴⁵ II.17.638a.

⁴⁶ « Or ce livre de quoy je parle, pour venir à mon but, fait une description de *Seneque* tres-injurieuse, ayant emprunté ces reproches de *Dion*, l'historien, duquel je ne crois aucunement le tesmoignage [...] » (II.31.722a), et l'attaque de *Jean Bodin* (722a) citée plus haut.

de Plutarque : le récit de la vie d'un Grec, celui de la vie d'un Romain, réunis en une σύγκριστις de quelques pages :

(b) A voir les efforts que Seneque se donne pour se preparer contre la mort, à le voir suer d'ahan pour se roidir et pour s'asseurer et se desbatre si long temps en cette perche, j'eusse esbranlé sa reputation, s'il ne l'eut en mourant tresvaillamment maintenuë. [...] (b) La façon de Plutarque, d'autant qu'elle est plus desdaigneuse et plus destendue, elle est, selon moy, d'autant plus virile et persuasive : je croyrois aysément que son ame avoit les mouvements plus assurez et plus reiglés. L'un, plus vif, nous pique et eslance en sursaut, touche plus l'esprit. L'autre, plus rassis, nous informe, establit et conforte constamment, touche plus l'entendement. (c) Celuy là ravit nostre jugement, cestuy-cy le gaigne. ⁴⁷

Le chapitre 36 du livre II : « Des plus excellents hommes », constitue le dernier des exemples retenus. Montaigne isole d'abord de l'ensemble de l'humanité trois hommes particulièrement remarquables : « Si on me demandoit le choix de tous les hommes qui sont venus à ma connoissance, il me semble en trouver trois excellens au dessus de tous les autres⁴⁸ ». Homère, Alexandre le Grand et Épaminondas sont ainsi tour à tour l'objet d'une étude conçue sur le modèle du parallèle. Chacun d'eux est rapporté à un homme – respectivement Virgile, César et Scipion – selon le principe des qualités similaires : qualité de l'art poétique pour Homère, vertu guerrière pour Alexandre et vertu guerrière et privée pour Epaminondas. Il s'agit chaque fois d'émettre un jugement équitable garanti par des expressions comme : « tout cela mis ensemble », « toutes pieces ramassées et mises en la balance⁴⁹ ». La fin du chapitre procède à l'élection du plus grand parmi les grands : Épaminondas, établissant ainsi un dernier parallèle implicite à trois termes. C'est à plusieurs titres que ce chapitre est placé sous le patronage de Plutarque. De façon directe d'abord, Montaigne proposant – et écrivant – à travers l'évocation d'Épaminondas et de Scipion une esquisse de la vie parallèle disparue. À sa manière, l'essayiste vient compléter le texte lacunaire et, en comblant le vide, atténuer son regret de lecteur par le plaisir de la création :

O quel desplaisir le temps m'a fait d'oster de nos yeux à poinct nommé, des premieres, le couple de vies justement le plus noble qui fust en Plutarque, de ces deux personages, par le commun consentement du monde l'un le premier des Grecs, l'autre des Romains ! ⁵⁰

De façon indirecte ensuite : ce geste d'imitation illustre au mieux le principe de transfert opéré par Montaigne puisque le texte de Plutarque est littéralement infusé à travers l'ensemble du chapitre où l'on relève une dizaine de citations du philosophe grec. Ainsi, ce dernier exemple, le plus achevé et le plus complexe, montre-t-il par sa polyphonie la proximité et la connivence qu'entretiennent les *Essais* avec Plutarque et justifie pleinement l'exclamation enthousiaste de Montaigne : « Voylà pourquoy, en toutes sortes, c'est mon homme que Plutarque⁵¹ ».

Par l'intermédiaire de la traduction de Jacques Amyot, Montaigne découvre en Plutarque l'auteur le plus propre à nourrir sa réflexion et à fournir la matière à un exercice de la pensée sur le mode de l'*innutritio*, dont les conditions ont été définies dans les passages concernant « l'institution des enfants ». Plutarque fournit pour l'écriture de l'essai un modèle de démarche intellectuelle qui coïncide avec le projet de Montaigne. Celui-ci ne se contente pas de « transplante[r] en [son] solage » les « raisons et inventions⁵² » de son prédécesseur, il ingère pour l'adapter à son propre dessein la pratique du parallèle dans un geste qui relève de l'incorporation

⁴⁷ III.12.1040

⁴⁸ II.36.751a.

⁴⁹ II.36.755a.

⁵⁰ II.17.757c.

⁵¹ II.10.416a.

⁵² II.10.408c.

et de la naturalisation. Des textes de Plutarque à celui de Montaigne, il se produit ce que Quintilien définissait comme une « lutte » et une « émulation⁵³ », mais propres à faire entrer en résonance des œuvres éloignées dans la diachronie, rapprochées par le dialogue qui s'instaure entre elles. Plutarque est l'auteur par lequel Montaigne se trouve véritablement « augment[é] et fortifi[é]⁵⁴ ». Ce travail se révèle de plus pour Montaigne l'occasion d'un retour sur sa propre écriture, la manière de Plutarque se révélant le lieu du reflet, le miroir exigeant à partir duquel se précisent les modalités de sa pratique de l'essai comme « forme d'écriture douteuse en substance », au « dessein enquerant plutôt qu'instruisant⁵⁵ », en cohérence avec le principe de la « surséance et suspension de jugement⁵⁶ ». Dans « L'Apologie de Raymond Sebond », Montaigne analyse en ces termes le style de Plutarque :

Chez qui se peut voir cela plus clairement que chez nostre Plutarque ? Combien diversement discourt il de mesme chose ? Combien de fois nous presente il deux ou trois causes contraires de mesme subject, et diverses raisons, sans choisir celle que nous avons à suivre ?⁵⁷

Dresser des parallèles à la manière du philosophe grec le conduit ainsi à s'interroger sur ce qui constitue la singularité de l'homme et, par un effet de mouvement centripète, lui permet de faire retour sur sa propre singularité. Dans ce travail de transfert, Montaigne assume ainsi sa démarche de philosophe sceptique. Le mouvement vers la connaissance y gagne ce qu'y perd la prétention de la raison à légiférer universellement, en ménageant un espace vacant, non encore balisé par les outils usuels de la pensée, où il est possible de s'essayer à l'examen de rapprochements et de différences, en se contentant, comme Plutarque, de « guigner du doigt par où nous irons ».

⁵³ « Neque ego paraphrasin esse interpretationem tantum volo, sed circa eosdem sensue certamen atque aemulationem. » (*Institutio Oratoria*, X, V, 5)

⁵⁴ I.25.137a.

⁵⁵ II.12.509a.

⁵⁶ II.12.505a.

⁵⁷ II.12.509a. Ce passage apparaît dans les éditions publiées du vivant de Montaigne.